

## Capacité financière des demandeurs

La SCEA du Champ des Augerons est propriétaire du site et des bâtiments déjà existants. L'évolution de la production de dindes à la production de poulets de chair est prévu prochainement avec un passage de 30 000 animaux à 100 000 animaux dans les mêmes poulaillers.

A ce jour, la SCEA du Champ des Augerons présente une situation financière saine au regard d'un certain nombre d'indicateurs techniques et économiques au vert.

En premier lieu, la SCEA du Champ des Augerons bénéficie des conseils et de l'appui d'un technicien spécialisé dans la production avicole et d'une assurance des prix de vente de ses animaux grâce à un contrat d'intégration avec SANDERS. Ceci permet de pouvoir évaluer les coûts de production et de les mettre en lien avec la rémunération permise.

La structure est également gérée avec un taux d'endettement cohérent avec la reprise depuis 18 mois de l'exploitation et le rachat des 3 poulaillers. Le ratio annuités / EBE est de 59 %.

L'EBE est de 131 000 € et permet de couvrir les annuités de 80 000 €. Ceci permet aussi de couvrir le remboursement des comptes courants et qu'il reste aux associés de la rémunération. Pour une installation depuis 1 an et demi les résultats sont plutôt encourageant pour la suite.

De plus, les performances zootechniques obtenues par la structure sont bonnes et correspondent à ce que le contrat de d'intégration prévoit.

L'échéancier des emprunts montre la continuité des annuités mais sans augmentation. Les 2 associés n'envisagent pas à moyen terme d'investissement autre et significatif ce qui va permettre de garder un taux d'endettement au même niveau et donc d'assurer la pérennité de l'exploitation dans les prochaines années.

Il n'y a pas de demande d'investissement car ils tous déjà été effectué, il s'agit simplement d'avoir de la souplesse d'exploitation et pouvant alterné des bandes de poulets et de dindes afin que les 3 bâtiments ne soient pas aux même moments, au même stade de production.

## ***CAPACITE TECHNIQUE DU DEMANDEUR***

Monsieur Jajko Flavien possède les compétences techniques pour assurer la conduite d'un élevage avicole.

Il a suivi un stage de 2 mois en exploitation avicole.

Il se tient régulièrement informé de l'évolution des pratiques et des réglementations par l'intermédiaire du conseiller technique de l'intégrateur.

Il a également suivi une formation consacré au bien-être animal en exploitation avicole.

Son associé M. Jajko Arnaud s'est formé auprès de lui.

Pour chacun de ces bâtiments, les performances zootechniques obtenues depuis que Messieurs JAJKO ont commencé à les exploiter sont très satisfaisantes. Voir résultat technique en annexe 1